

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six,  
le 24 février,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 18 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 23

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 1

Absents : 2

Votants : 27

**PRESENTS :** Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON,

**EXCUSES REPRESENTES :**

M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD  
Mme GINET : Pouvoir donné à Mme TARERAT  
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES  
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET  
M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

**EXCUSEE :**

Mme JANISSET

**ABSENTS :**

M. VALEYRE, M. BLANCHARD

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20260224\_D\_005

**Commission :**  
**Finances -**  
**Mutualisation**

**Objet : Budget**  
**Annexe ZA Les**  
**Portes du Velay :**  
**Compte Financier**  
**Unique 2025**

Le Conseil Communautaire,

Réuni sous la présidence de Monsieur SALGADO,  
Délibérant sur le Compte Financier Unique (document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public) de l'exercice 2025 dressé par Monsieur GIRODET, Président (selon rapport ci-joint),

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré et les Décisions Modificatives,

Après que Monsieur GIRODET se soit retiré au moment du vote,  
à l'unanimité,

\* Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement :

|                          |   |             |
|--------------------------|---|-------------|
| Dépenses de l'exercice : | - | 66,40 €     |
| Recettes de l'exercice : |   | 17 349,60 € |
| Résultat de l'exercice : |   | 17 283,20 € |
| Déficit antérieur :      | - | 12 565,20 € |
| Excédent global :        |   | 4 718,00 €  |

Section d'Investissement :

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| Dépenses de l'exercice : | 0,00 €      |
| Recettes de l'exercice : | 0,00 €      |
| Résultat de l'exercice : | 0,00 €      |
| Excédent antérieur :     | 65 100,59 € |
| Excédent global :        | 65 100,59 € |

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

AR Prefecture

043-244301131-20260224-20260224\_D\_005-DE  
Reçu le 05/03/2026

\* Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

\* Arrête les restes à réaliser :

- RAR Dépenses : 0,00 €

+ RAR Recettes : 0,00 €

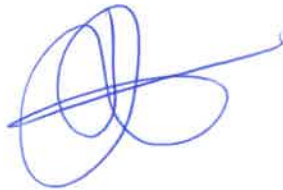
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour  
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance

Julie TARERIAT



Le Vice-Président,

Emmanuel SALGADO



**AR Prefecture**

043-244301131-20260224-20260224\_D\_005-DE  
Reçu le 05/03/2026